

APRÈS L'ÉCOLE : LES ACCUEILS DU SOIR

De 16h30 à 18h, des activités adaptées au rythme et à l'âge des enfants sont proposées.

De 3 à 11 ans, de nombreuses activités sont proposées aux enfants. Adaptés au rythme et à l'âge de chacun, elles viennent compléter les apprentissages développés lors du temps scolaire.



L'accueil du soir en maternelle

Ce temps d'accueil est dédié aux enfants âgés de 3 à 6 ans des "petites sections aux grandes sections". Il respecte le "rythme" de chaque enfant et répond, dans le même temps, aux exigences de la CAF et des Services Départementaux de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport.

- De 16h30 à 16h45 : un temps ludique libre
- De 16h45 à 17h : un temps de collation
- De 17h à 18h : le temps éducatif
- Ouverture du portail à partir de 17h, puis toutes les 15 minutes jusqu'à 18h.

Les activités proposées

Les 3 D (Détente, Distraction, Développement)

Plusieurs espaces dédiés, séparés, propices au jeu individuel ou en petits groupes, sont proposés aux enfants. Ils se dirigent seuls en fonction de ce qu'il souhaite vivre. Ils peuvent, à leur rythme, choisir un coin repos, lire un livre, feuilleter une BD, ne rien faire ou parler avec ses camarades et utiliser les coins jeux (d'imitation, de société, de dessins), bibliothèque et information.

Le Temps d'Entrain Cognitif (T.E.C)

Après cette journée scolaire, un atelier est dédié à la décontraction, au relâchement du corps et de l'esprit. L'enfant va vivre des minis séances de relaxation, d'étirement, d'échanges et de bilans, des jeux propices à la fin de journée, tels les contes et les récits.

Les Ateliers Ludiques Libres (A.L.L)

Ces ateliers sont des temps calmes et collectifs. Ils peuvent être culturel, d'expression ou autour du thème du développement durable.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous rapprocher du "Responsable de structure" de l'école, dont les coordonnées sont affichées sur le portail de l'établissement.

L'accueil du soir en élémentaire

Les études surveillées

- De 16h30 à 17h, un temps ludique libre et de collation
- 17h, ouverture du Portail
- De 17h à 17h30, un temps d'étude surveillée
- 17h30, ouverture du portail
- De 17h30 à 18h, proposition d'ateliers
- 18h, ouverture du portail

Ce temps d'accueil est dédié aux enfants âgés de 6 à 11 ans du Cp au CM2. Il répond aux besoins nécessaires à l'encrage des connaissances apprises à l'école.

Accompagnés d'un enseignant ou d'un professionnel en cas de besoins ou de difficultés, les enfants révisent leurs leçons et réalisent leurs exercices.

Les espaces consacrés à l'étude, sont propices au calme et à la concentration, pour permettre aux enfants de travailler en autonomie, dans les meilleures conditions.

Pour toutes modifications de sorties, veuillez envoyer un mail au responsable de structure avant 16h.

Pour trouver les coordonnées du responsable de structure, cliquer [ici](#)

L'accompagnement scolaire

L'accompagnement scolaire est organisé avec des animateurs du secteur de l'Animation (agents municipaux) et des bénévoles (habitants du même quartier, personnes à la retraite) pour les écoliers du CP au CM2.

Chaque encadrant aura pour mission d'accompagner votre enfant dans ses leçons et de l'aider à acquérir une méthode de travail efficace.

Quand ?

Les mardis et jeudis en dehors des vacances scolaires (sauf le vendredi précédant les vacances scolaires), de 16h30 à 18h.

Où ?

Sur 3 sites de proximité (pour une quinzaine d'enfants, par jour et par site, compte-tenu de la capacité de chaque salle) :

- Centre ville (Médiathèque)
- Semboules (complexe sportif Paul Charpin - club house, avenue Max Jacob)
- La Fontonne (Espace Jeunesse, av. Beurivage prolongé, impasse n° 12)

FICHE D'INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant à l'accompagnement scolaire, téléchargez **la fiche de préinscription**. Vous serez ensuite contacté pour confirmer la prise en charge de votre enfant.



Service Enfance et Loisirs Educatifs

Les Colonnes
732 Chemin des Eucalyptus
06160 Antibes

04 92 93 35 80

Courriel

Le périport du soir

Ce dispositif permet aux élèves de CE2, CM1, CM2 de s'initier à différentes activités tout au long de l'année, un soir par semaine, les lundis, mardis et jeudis, entre 16h30 et 18h.

L'inscription se fait pour l'année scolaire. Les enfants sont accueillis de 16h30 après la classe dans la cour de l'école jusqu'à 18h. Après un temps de pause, les enfants sont pris en charge par un éducateur pendant 1h. Plusieurs activités sont abordées sur l'année par petit cycle (sports collectifs, jeux de raquettes, etc..), celles-ci pouvant s'adapter en fonction de la météo ou d'imprévus.

Ce dispositif est payant. Le tarif est en fonction du Quotient Familial, les inscriptions se font au Guichet Unique.



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes